

# Formulaire d'inscription

## Stage de voile 2012



Centre marin des  
**BLANCHONS**

**Centre marin des Blanchons**

C.P. 84, Succ. Rosemont, Montréal, QC H1X 3B6

1-800-665-5041

info@blanchons.qc.ca www.blanchons.qc.ca

No de membre : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Téléphone résidence \_\_\_\_\_

Téléphone travail \_\_\_\_\_

Courriel (obligatoire) \_\_\_\_\_

Stage \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Où avez-vous entendu parler des Blanchons ? \_\_\_\_\_

Date 1<sup>er</sup> choix \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> choix \_\_\_\_\_

Prix du stage \_\_\_\_\_ \$

Membership (45\$ individuel / 70\$ familial) \_\_\_\_\_ \$

Livret de voile (15\$) \_\_\_\_\_ \$

➔ **TOTAL À PAYER** (par chèque)  \$

➔ **À INCLURE DANS VOTRE ENVOI**

Acompte - premier chèque \_\_\_\_\_ \$

Solde - second chèque postdaté  
de 45 jours avant le stage. \_\_\_\_\_ \$

### EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

*Je, soussigné(e), reconnais que la pratique du sport de la voile, le périmètre et la durée de mon stage s'y rattachant comportent des risques et des dangers inhérents.*

*De ce fait, je dégage de toute responsabilité, le Centre marin des Blanchons, le conseil d'administration et ses membres, le chef de bord ou toute autre personne se trouvant à bord, suite à une blessure ou abandon durant mon stage.*

*Je renonce ainsi à toute poursuite ou réclamation à l'endroit des personnes mentionnées précédemment.*

J'ai lu les modalités d'inscription, les frais d'annulation et l'exonération de responsabilité, et je les accepte :

SIGNATURE (obligatoire) \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

## Devenez membre des Blanchons...

Le Centre Marin des Blanchons est un organisme coopératif et à but non lucratif. Il est géré par des membres bénévoles et sa raison d'être est d'offrir des services à ses membres.

**Tout stagiaire doit être un membre en règle du Centre Marin des Blanchons.**

Pour 2012, la carte de membre individuelle est de 45\$. Il est aussi possible de se procurer une carte familiale au coût de 70\$.

**Voici quelques-uns des nombreux avantages et services offerts aux membres :**

**Participation aux activités :**

Événements spéciaux, séances de formation, souper annuel.

**Rabais avantageux chez nos marchands affiliés :**

Librairies, boutiques nautiques.

**La chance de vous impliquer dans la meilleure école de voile au pays :**

Droit de vote aux assemblées

Possibilité de siéger au conseil d'administration

**Une vue imprenable sur le St-Laurent !**

Consulter notre site web pour connaître les détails des événements spéciaux ainsi que la liste complétée de nos marchands affiliés.

## Frais d'annulation

Pour **annuler** : un avis doit être signifié par écrit ou par courrier électronique au **CMB**. Il y aura des frais de 10 % si l'avis parvient 30 jours ou plus avant le départ. Il y aura retenue du montant de l'acompte si l'avis parvient au **CMB** entre 15 et 29 jours avant le départ. Dans tous les cas, un montant pourra vous être crédité si vous reportez votre inscription à un autre stage durant la même saison.

Le **CMB** peut **décider d'annuler ou d'écourter un stage**.

Le montant du remboursement sera calculé au prorata des jours de stage annulés. Aucune autre indemnité ne sera versée.

L'**abandon** d'un stage en cours ne fera l'objet d'aucun remboursement. **Dernier recours** : l'instructeur peut expulser une personne qui entraverait à l'évidence le bon fonctionnement du stage, ou qui mettrait délibérément en danger l'équipage, le bateau ou l'équipement. **Bris et pertes** : chaque stagiaire est responsable des bris ou pertes causés par sa négligence ou son refus d'appliquer les directives de l'instructeur. **Médication et soins particuliers** : les stagiaires concernés doivent en informer l'instructeur, à l'embarquement.

Aucun remboursement ne sera accordé pour des raisons de météo, de mal de mer, de maladie ou de mésentente à bord.

Pour plus de détails veuillez consulter le **Guide du stagiaire** qui vous est transmis lors de votre inscription.